FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER
Reconnue d'utilité publique

100% Recherche

Le journal de ceux qui luttent contre le cancer

MAI 2019
N° ISSN 2426-3753

N°19

LEUCÉMIES DE L'ENFANT : LA PLACE DES THÉRAPIES INNOVANTES

CHERCHER POUR GUÉRIR

La prise en charge des enfants touchés par une leucémie a progressé de façon spectaculaire. Aujourd'hui, de nombreuses innovations thérapeutiques offrent un espoir pour des traitements plus efficaces et moins toxiques à long terme.

Les leucémies sont des cancers dont l'origine est un dysfonctionnement de la moelle osseuse. Chez les enfants, dans plus de 80 % des cas, soit près de 500 chaque année, il s'agit de leucémies aiguës lymphoblastiques (LAL). Les autres cas touchent des cellules dites « myéloïdes », il s'agit des leucémies aiguës myéloïdes (LAM). Alors que les leucémies étaient presque toujours impossibles à guérir il y a une cinquantaine d'années, le taux de survie à 5 ans atteint aujourd'hui près de 90 % pour les LAL et plus de 65 % pour les LAM.

Des traitements standards intensifs

Cette progression doit beaucoup aux protocoles intensifs de chimiothérapie mis au point ces dernières décennies. La combinaison des molécules, comme l'adaptation des dosages, des durées ou des fréquences d'administration, permettent aujourd'hui d'alterner des phases de traitement intensif et d'autres, moins lourdes.

La greffe de cellules souches hématopoïétiques (greffe de moelle osseuse) provenant d'un donneur compatible a aussi permis d'importants progrès. Tout d'abord, elle contribue à rétablir la production des cellules sanguines, dont les cellules du système immunitaire, après leur destruction par une chimiothérapie intensive. Par ailleurs, certaines cellules immunitaires produites grâce à la greffe sont susceptibles de reconnaître et d'attaquer les cellules leucémiques résiduelles. Proposée de façon relativement exceptionnelle aux patients atteints de LAL (en dehors des situations de rechute), la greffe conserve une place importante dans la prise en charge des LAM dites de « haut risque ». Si ces traitements ont une réelle efficacité,

Suite page suivante ->

édito

Nancy Abou-Zeid
Directrice scientifique
de la Fondation ARC

La cancérologie pédiatrique est au cœur de la stratégie scientifique que nous mettons en œuvre pour mieux comprendre les spécificités des cancers chez les enfants, développer de nouveaux traitements et améliorer leur qualité de vie sur le long terme. Dans cet objectif, la Fondation ARC s'est mobilisée avec ses partenaires en France et en Europe pour lancer des projets de recherche d'envergure tels que le projet collaboratif CONECT-AML, présenté en page 3. Par ailleurs, nous soutenons des initiatives visant à faciliter l'accès des enfants aux essais cliniques innovants pour leur offrir de nouvelles opportunités thérapeutiques lorsqu'aucun traitement satisfaisant n'est disponible. Nous vous invitons à découvrir, page 4, les premiers résultats de l'essai clinique CABONE qui s'inscrit dans cette démarche.

Ces avancées sont le fruit de votre soutien, un grand merci pour votre engagement.

Sommaire

CHERCHER POUR GUÉRIR P1-3
Leucémies de l'enfant : la place des thérapies innovantes

INNOVER POUR PROGRESSER P4
Résultats prometteurs face à deux cancers très agressifs

QUESTIONS/RÉPONSES P5

PRÉVENIR POUR PROTÉGER P6
Manger bio, une protection contre les cancers ?

ACTUALITÉS P7-8

CHERCHER POUR GUÉRIR

ils restent insuffisants pour certains patients qui font face à des récidives ou des maladies réfractaires et ils peuvent être à l'origine de séquelles à long terme. La recherche clinique s'attache donc à mettre au point de nouvelles thérapies plus efficaces et moins toxiques pour augmenter le taux de guérison des jeunes patients et améliorer leur qualité de vie pendant et après la maladie.

Le développement des thérapies innovantes

Les nombreux types de cellules leucémiques ont tous des caractéristiques moléculaires et biologiques différentes. L'exploration de ces particularités permet de développer des approches thérapeutiques mieux adaptées à chaque patient.

- L'une d'elles vise, par exemple, à délivrer une charge de chimiothérapie spécifiquement aux cellules leucémiques exprimant l'antigène CD33, protéine portée par la grande majorité des cellules de LAM.
- Grâce à des anticorps dits « bispécifiques », une autre permet de livrer les cellules leucémiques, reconnues via l'antigène CD19, aux lymphocytes T « tueurs » du patient, recrutés, eux, via l'antigène CD3.
- Les patients atteints de certaines LAL peuvent aussi bénéficier de thérapies ciblées qui bloquent des mécanismes moléculaires propres au fonctionnement des cellules leucémiques.
- Enfin, les cellules « T CAR » ont remporté leurs premières victoires ces dernières années. Ces lymphocytes T, prélevés chez le patient, sont modifiés génétiquement pour reconnaître et attaquer, après réinjection, les cellules leucémiques porteuses de l'antigène CD19, spécifique des lymphocytes touchés dans les LAL de type B.

Certaines de ces thérapies sont déjà autorisées, d'autres font l'objet d'essais cliniques. Elles constituent de nouvelles options thérapeutiques pour faire face aux maladies réfractaires ou aux récidives. Pour amplifier cet élan d'innovation et pour que les enfants puissent également bénéficier des progrès réalisés chez les adultes, les chercheurs et les médecins s'organisent. Notons, par exemple, la labellisation de centres hospitaliers compétents dans la mise en œuvre d'essais cliniques pédiatriques, la création du portail U-LINK[1] et, plus spécifiquement, la création du réseau CONECT-AML (voir ci-contre).

Article réalisé avec le concours d'Arnaud Petit, Professeur des Universités en pédiatrie, Praticien Hospitalier en hématologie et oncologie pédiatrique (Hôpital Armand Trousseau, Paris)

[1] Une initiative de la Société française de lutte contre les cancers et les leucémies de l'enfant et de l'adolescent et de l'Union des associations de parents d'enfants atteints de cancer ou leucémie. U-LINK réunit l'information sur les essais cliniques d'oncologie pédiatrique en France.

LA RECHERCHE AVANCE…

« Faire émerger de nouvelles connaissances pour accélérer la recherche clinique »

Arnaud Petit, Professeur des universités et praticien hospitalier à l'Hôpital Trousseau (Paris), s'occupe d'enfants et d'adolescents atteints de leucémies aiguës myéloïdes. Pour faire progresser leur prise en charge, il coordonne le réseau CONECT-AML, destiné à structurer la recherche fondamentale et clinique.

« Aujourd'hui, la prise en charge des enfants et des adolescents atteints de leucémies aiguës myéloïdes (LAM) repose sur des traitements lourds qui permettent l'obtention de la rémission complète mais n'empêchent pas certaines rechutes. Par ailleurs, ces traitements peuvent exposer les jeunes patients à des risques de séquelles. Des progrès sont indispensables pour réduire les taux de rechute et limiter ces séquelles. Avec la création et l'animation du réseau de recherche CONECT-AML, nous espérons faire émerger de nouvelles connaissances sur la nature et l'évolution des leucémies infantiles pour accélérer la recherche clinique, de façon réactive et pragmatique. Grâce aux dix équipes qui constituent le réseau, nous disposons d'une expertise large qui nous permettra d'avancer dans quatre directions clés : la caractérisation des origines moléculaires des LAM, notamment dans certains contextes de prédisposition ; le décryptage des mécanismes de résistance aux chimiothérapies ; la mise au point de modèles expérimentaux adaptés pour tester de nouvelles molécules ; la prise en charge précoce des complications potentielles pour réduire leurs effets à long terme. La mise en synergie de nos différentes forces devrait permettre d'obtenir au plus vite des résultats concrets pour les jeunes patients. »

VOTRE DON FAIT LA DIFFÉRENCE

615 000 € sur 3 ans,
c'est la participation de la Fondation ARC au financement du projet coordonné par le Pr Arnaud Petit, l'un des 3 projets lancés en 2017 dans le cadre du Programme d'actions intégrées de recherche dédié aux cancers chez les enfants (PAIR Pédiatrie) conduit avec l'INCa et la LNCC. Ce projet s'appuie sur un réseau collaboratif d'équipes de chercheurs et de médecins pédiatres oncologues répartis sur l'ensemble du territoire français.

PAROLES DE PATIENT

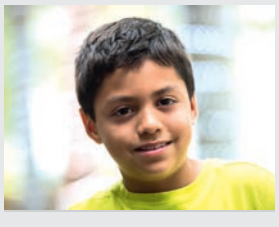

Karim, papa d'Ahmed, 9 ans.
Quand la leucémie a été diagnostiquée, Ahmed n'avait pas encore quatre ans. La prise en charge a été lourde, mais efficace… Puis l'année dernière, quatre ans plus tard, l'annonce d'une rechute nous a replongé dans l'angoisse. Dans ces cas-là, on se renseigne et, quand le Dr Petit nous a parlé de l'option des cellules CAR-T, nous connaissions déjà l'existence de cette toute nouvelle méthode. Il nous a éclairé sur la façon dont se passe ce traitement, sur le fait que l'on n'a que quelques années de recul sur son effet… Ahmed a abordé cette nouvelle épreuve comme les précédentes : nous étions déjà passés par tellement de hauts et de bas, il fallait de toute façon aller de l'avant !
Aujourd'hui on peut dire que le traitement semble avoir été efficace. Nos rendez-vous de suivi s'espacent et Ahmed va bien.

Nous remercions Karim pour son témoignage. Pour préserver l'anonymat d'Ahmed, nous avons modifié sa photo.

L'ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

Résultats prometteurs face à deux cancers très agressifs

Le professeur Antoine Italiano, responsable de l'Unité d'essais cliniques de phase précoce de l'Institut Bergonié à Bordeaux, nous présente l'essai clinique CABONE soutenu par l'INCa et la Fondation ARC.

Quels sont les patients concernés par l'essai clinique CABONE ?

Nous menons cet essai clinique chez 90 jeunes patients qui présentent une récidive métastatique de cancers des tissus osseux : les ostéosarcomes et les sarcomes d'Ewing. Rares et survenant essentiellement chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, ces cancers peuvent être très agressifs. Or, nous ne disposons actuellement d'aucune option de traitement validée lorsque des métastases se développent.

Quels sont les objectifs de cet essai et comment se déroule-t-il ?

Cet essai clinique de phase II vise à évaluer, chez ces patients, la tolérance et l'efficacité d'une nouvelle « thérapie ciblée », le cabozantinib. Déjà indiquée dans les cancers du rein avancés, cette molécule est conçue pour bloquer certains signaux émis à l'intérieur des cellules. Ces signaux sont impliqués dans la croissance des cellules, la formation de vaisseaux sanguins ou le remodelage osseux pathologique, autant de processus qui participent au développement de ces sarcomes osseux. Les patients inclus dans l'essai sont répartis en deux groupes ou « cohortes » suivant le cancer dont ils sont atteints. Ils reçoivent des comprimés de cabozantinib tous les jours par cycles de quatre semaines tant que la maladie reste stable et qu'aucune toxicité majeure ne survient.

Quels sont les résultats que vous avez obtenus ?

Une analyse intermédiaire a montré que l'étude a déjà atteint son objectif principal : dans chacune des cohortes, cinq patients ont une réponse objective. La survie sans progression est de 6,2 mois dans la cohorte ostéosarcome et de 5,2 mois dans la cohorte sarcome d'Ewing. Ces premiers résultats de l'essai de phase II CABONE sont très encourageants et montrent que le cabozantinib a un réel potentiel pour devenir un traitement standard de ces deux types de cancer.

L'avis de LA FONDATION

Accélérer le transfert de la recherche au bénéfice des patients est l'une des priorités de la Fondation ARC. Afin de statuer rapidement sur la validité de nouvelles pistes thérapeutiques, la Fondation ARC soutient des essais cliniques de phase précoce. Ces essais visent à établir les modalités d'administration d'une molécule innovante et à évaluer son efficacité thérapeutique. Réalisés sur un nombre limité de patients, ils permettent également de détecter une toxicité problématique, d'identifier les effets indésirables éventuels et de déterminer les doses optimales à utiliser. Ces essais cliniques de phase précoce permettent soit de démontrer de premières données d'efficacité et de tolérabilité d'une molécule, soit, en cas de toxicité majeure ou d'inefficacité, la nécessité de s'orienter rapidement vers d'autres pistes thérapeutiques.

VOTRE DON UN FORMIDABLE ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS

La Fondation ARC a soutenu 13 essais cliniques menés par les « centres labellisés INCa de phases précoces (CLIP²) », et les a financés en partenariat avec l'INCa. Le montant total de la participation de la Fondation ARC au financement de ces essais est de près de 4,4 millions d'euros.

Qu'est-ce qu'un neuroblastome ?

Le neuroblastome est un cancer qui touche environ 120 à 150 enfants par an en France. Il se développe à partir de cellules appelées neuroblastes qui jouent un rôle crucial pendant la vie embryonnaire. Ces cellules donnent en effet naissance aux neurones de notre système nerveux autonome sympathique, une partie de notre système nerveux qui permet au corps de réagir – sans action consciente – face à une situation de stress (respiration, fonction cardiaque, digestion, sudation). Dans le cas d'un neuroblastome, ces cellules ne maturent pas, elles se maintiennent au stade de cellules embryonnaires et se multiplient de façon incontrôlée. Elles s'accumulent ainsi progressivement pour former un amas tumoral après quelques jours, mois ou années de vie (la maladie se déclare en moyenne à l'âge de 18 mois).
Un neuroblastome peut se développer dans toutes les localisations où le système nerveux autonome sympathique est présent. Ceci étant dit, la maladie est le plus fréquemment diagnostiquée dans l'abdomen (au niveau du ventre), soit au niveau de la glande surrénale, située au-dessus du rein (plus de 50 % des cas), soit à côté de la colonne vertébrale, parfois au niveau du thorax et plus rarement au niveau du cou ou de la région pelvienne (région du bassin).

Comment intégrer un essai clinique ?

Un essai clinique est une étude scientifique réalisée sur l'homme.
C'est une étape indispensable et obligatoire pour le développement de nouveaux traitements. En cancérologie, on teste de nouvelles molécules, leurs différents modes d'administration (voie orale ou par injection, fréquence…), de nouveaux protocoles de chirurgie, de radiothérapie ou encore des associations de traitements… Ces nouvelles stratégies thérapeutiques (élaborées et préalablement testées en laboratoire) sont ainsi évaluées, chez des patients volontaires, dans l'espoir de proposer une prise en charge plus efficace ou éventuellement mieux tolérée que le traitement de référence. Pour que l'option thérapeutique puisse être intégrée dans les soins courants par les médecins, celle-ci est testée lors d'une succession d'essais correspondant à différentes « phases » (phases I, II, III, IV). Chaque phase (ou essai) doit avoir reçu l'autorisation de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et du Comité de protection des personnes pour que commence l'inclusion (la participation) des patients. Le plus souvent, cette participation est proposée par le médecin qui s'assure d'abord que le patient répond à tous les critères dits « d'inclusion » (âge, sexe, antécédents médicaux, types de tumeur…). Dans le cas où l'inclusion est possible, le protocole est présenté à l'oral et par écrit au patient pour qu'il puisse donner son accord officiel à travers la signature du formulaire de consentement libre et éclairé. À tout moment, le patient peut stopper sa participation, sans que cela n'ait d'impact sur la qualité de sa prise en charge.

Pour en savoir plus

La Fondation ARC diffuse une fiche intitulée « Participer à un essai clinique en oncologie ». Elle peut être commandée gratuitement ou téléchargée sur le site : www.fondation-arc.org ou auprès de notre service Relations Donateurs au 01 45 59 59 09.

L'allocation journalière de présence parentale

Lorsque la maladie de son enfant nécessite d'être présent quotidiennement à ses côtés et d'interrompre son activité professionnelle ou sa recherche d'emploi, une aide financière peut être versée afin de pallier partiellement à la perte de revenus.

Pour les parents d'un enfant atteint de cancer, le traitement et les soins administrés à l'hôpital ou à la maison nécessitent la plupart du temps une présence soutenue qui se traduit généralement par une interruption du travail et la mise en place d'un congé. Dès lors, que l'on soit salarié, travailleur non salarié, en formation professionnelle ou en recherche d'emploi, une allocation journalière de présence parentale (AJPP) peut être attribuée par la Caisse d'allocation familiale ou la Mutualité sociale agricole.
Le médecin qui suit l'enfant doit établir un certificat médical mentionnant la durée prévisible du traitement, la gravité de la maladie et le caractère indispensable de la présence d'un parent. Le parent reçoit l'AJPP en fonction du nombre de jours de congés, dans la limite de 22 allocations par mois. Le droit à cette allocation est ouvert par période de six mois renouvelables dans la limite maximale de trois ans pour un même enfant et par maladie. Ce droit peut être renouvelé en cas de rechute ou de récidive du cancer.

Pour en savoir plus : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15132

MANGER BIO, UNE PROTECTION CONTRE LES CANCERS ?

Que sait-on, aujourd'hui, d'une éventuelle réduction du risque de cancer grâce à une alimentation biologique ? Raphaël Rousset, chercheur de l'équipe « Bioinsecticides-environnement-santé » au sein de l'Institut Sophia Agrobiotech (Sophia Antipolis), nous éclaire sur la question.

Les produits issus de l'agriculture biologique sont-ils recommandés par les autorités de santé ?

Non, pas de façon directe. Mais en 2017, le Haut Conseil de la Santé publique a émis un avis dans lequel il indique qu'il faut privilégier, « par principe de précaution », les légumes, fruits, légumineuses et produits céréaliers « cultivés selon des modes de production diminuant l'exposition aux pesticides ». Le document précise que l'agriculture « bio » est un mode de production limitant les apports chimiques et qu'elle permet à ce titre de limiter l'exposition aux pesticides. En ce qui concerne la prévention spécifique des cancers, aucune recommandation n'existe aujourd'hui.

Des études ne montrent-elles pas un effet protecteur des aliments « bio » ?

Les rares études menées jusqu'à présent ne permettent pas d'affirmer que l'alimentation biologique aiderait à réduire le risque de cancer. Malgré tout, les résultats d'une grande étude publiée fin 2018 semblent aller dans ce sens. Les chercheurs ont comparé les risques de cancers au sein de la cohorte NutriNet-Santé. Un écart de 25 % du risque global était observé entre les plus gros consommateurs d'aliments « bio » et ceux qui en consommaient le moins. Dans cette étude, les auteurs soulevaient eux-mêmes des biais difficiles à supprimer : l'effet protecteur observé est-il bien le fait d'une alimentation « bio » ou est-il lié au bénéfice de facteurs protecteurs avérés (une alimentation équilibrée ou une activité physique soutenue, par exemple) ? Les chercheurs pointaient aussi le suivi certainement trop court de la cohorte (4 ans) pour obtenir des résultats plus solides.

Comment faire progresser les connaissances ?

Les études épidémiologiques doivent évidemment être poursuivies. Mais les biologistes et les toxicologues doivent aussi être mobilisés pour s'assurer que les pratiques de l'agriculture biologique n'entraînent pas de nouveaux risques ! Un insecticide basé sur l'action d'une bactérie (*Bacillus thuringiensis*), par exemple, est utilisé de plus en plus massivement (+4 % par an). Or on sait que cette bactérie opportuniste peut être responsable d'infections. Une exposition chronique ne peut-elle pas entraîner un risque inflammatoire et, par conséquent, un risque de cancer ? Certaines personnes fragilisées seraient-elles plus exposées à ce risque ? Les réponses obtenues aideront à mieux appréhender et prévenir les éventuels risques.

VOTRE DON FAIT LA DIFFÉRENCE

50 000 € sur 2 ans,

c'est le montant attribué en décembre 2017 à l'équipe de Raphaël Rousset pour son projet visant à déterminer quel est « l'impact des bioinsecticides sur le développement de cancers de l'intestin ». L'équipe s'intéressera aux conséquences de l'ingestion de la bactérie *Bacillus thuringiensis* (Bt), utilisée en agriculture biologique, par des organismes fragilisés du fait de prédispositions génétiques, d'une santé défaillante ou d'un âge avancé.

Pour en savoir plus

La Fondation ARC met à votre disposition un dépliant sur la prévention des cancers au quotidien. Entre autres recommandations à intégrer dans sa vie quotidienne, on y retrouve bien sûr celle de consommer cinq portions de fruits et légumes par jour (environ 400g). À consulter ou à commander gratuitement sur notre site www.fondation-arc.org ou auprès de notre service Relations Donateurs au 01 45 59 59 09.

LA FONDATION ARC VOUS RÉPOND

La Fondation ARC participe-t-elle à des programmes internationaux ?

La Fondation ARC se positionne comme acteur majeur de la cancérologie en France mais aussi à l'international. C'est par exemple le sens de notre adhésion au consortium WIN (Wordwide Innovative Networking in personalized cancer medecine). Les équipes localisées en France, en Espagne, au Luxembourg, en Israël et aux États-Unis appartenant à WIN ont mis en place deux essais cliniques de médecine personnalisée financés par la Fondation ARC. Depuis 2011, la Fondation s'est aussi engagée dans le réseau européen TRANSCAN qui vise à favoriser le déploiement de la recherche translationnelle en cancérologie à l'échelle du continent. Dans ce cadre, elle a soutenu 20 équipes françaises impliquées dans des projets de grande envergure pour un montant global de près de 4,4 millions d'euros.

Comment organiser une quête décès pour l'un de vos proches ?

Si vous désirez organiser une quête lors d'une cérémonie d'obsèques, il est possible de faire figurer sur l'avis de décès votre souhait de collecter des dons pour une association plutôt que de recevoir des fleurs. En général, l'entreprise de pompes funèbres vous fournit une urne pour centraliser les dons. Si vous choisissez de soutenir la Fondation ARC, faites-nous parvenir ces dons par courrier en nous indiquant les circonstances de cette quête. Nous enregistrerons les informations de chaque chèque pour que les donateurs reçoivent un reçu fiscal individuel. Si vous recevez des dons en espèces, merci de les réunir en un chèque global (pour sécuriser votre envoi) et d'identifier chaque donateur sur une liste (nom, adresse, montant du don) pour envoyer également un reçu fiscal par pli séparé. Vous pouvez aussi ouvrir une collecte en ligne sur https://collecter.fondation-arc.org. Pour toute question, contactez le service Relations Donateurs (01 45 59 59 09 – donateurs@fondation-arc.org).

LA FONDATION ARC DANS LA PRESSE

La Fondation ARC apporte un soutien primordial à la formation des jeunes chercheurs

En mars 2019, un article sur le site d'information des professionnels et étudiants en santé www.remede.org rappelait l'engagement de longue date de la Fondation ARC dans la formation des jeunes chercheurs. Premier financeur caritatif des jeunes chercheurs en cancérologie en France, la Fondation a consacré en 2017 près d'un tiers de son budget de financement de la recherche à leur accompagnement tout au long de leur formation, soit près de 8 millions d'euros. L'article souligne que c'est un soutien très complet qui est proposé aux jeunes, à toutes les étapes clés d'un parcours scientifique d'excellence depuis l'initiation pour créer des vocations jusqu'à la concrétisation des formations et leur installation dans des instituts de pointe.

La médecine de précision : une priorité pour la Fondation ARC

A l'occasion d'un symposium sur la médecine de précision à Rouen, France 3 région a mis en avant les travaux du professeur Davodeau qui développe une technique de radio-immunothérapie capable de cibler les tumeurs solides. Cette méthode devrait permettre de limiter les risques de récidives dans le cas des cancers du sein triple-négatifs. Comme le rappelle le reportage, ce projet soutenu par la Fondation ARC à hauteur de 50 000 € « *s'inscrit dans le cadre du développement de la médecine de précision destinée aux patients atteints de cancer, une des priorités de la stratégie scientifique de la Fondation ARC* ».

Les rendez-vous de la Fondation

Du 31 mai au 04 juin :

Congrès annuel de l'ASCO (American Society of Clinical Oncology) à Chicago. Il réunit les acteurs de la santé et de la recherche du monde entier dans le domaine de l'oncologie.

13 Juin 2019 :

Les Rendez-vous Recherche à Lyon : conférences d'information grand public avec les chercheurs soutenus par la Fondation ARC.

Pour plus de renseignements, contactez le service Relations Donateurs.

La Fondation ARC à votre écoute

Fondation ARC - Service Relations Donateurs
BP 90003 - 94803 Villejuif Cedex

01 45 59 59 09

donateurs@fondation-arc.org

www.fondation-arc.org

facebook. com/ARCcancer

@FondationARC

OCTOBRE ROSE

6ème EDITION DU TRIATHLON DES ROSES

A l'occasion d'Octobre Rose, mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer du sein, la Fondation ARC organise la 6ème édition du Triathlon des Roses. Il se déroulera le 21 septembre 2019 à Paris sur le site du Stade Français – La Faisanderie – dans le domaine national de Saint-Cloud et le 22 septembre à Toulouse dans le complexe sportif des Argoulets.

Le Triathlon des Roses est avant tout un évènement entièrement dédié à la recherche sur le cancer du sein qui reste, aujourd'hui encore, le cancer le plus fréquent et le plus meurtrier chez la femme. Cette journée de mobilisation permet également d'informer le grand public sur les avancées de la recherche dans ce domaine, de sensibiliser les femmes à la prévention et au dépistage et de valoriser les travaux de recherche soutenus par la Fondation ARC.

Le Triathlon des Roses est un véritable défi sportif et solidaire, accessible et engageant, à vivre seule ou en équipe. L'épreuve, exclusivement féminine en individuelle mais pouvant être réalisée par des équipes mixtes (2 ou 3 personnes), est constituée, à Paris, de 200 m de natation + 8 km de vélo + 5 km de course à pied. Pour pouvoir prendre le départ, chaque personne devra avoir collecté 300 € pour une participation individuelle et pour une participation en équipe, une collecte globale de 500 € sera demandée. Il y aura également 15 € de frais d'inscription à prévoir. Les montants collectés seront intégralement reversés à la recherche sur le cancer du sein.

Cette édition 2019, de nouveau parrainée par Denis Brogniart, pourra compter, cette année encore, sur une forte mobilisation et solidarité de tous. Ensemble, agissons et faisons avancer la recherche !

Pour tout renseignement et inscription, rendez-vous dès à présent sur : www.triathlondesroses.fr. **Venez nombreux !**

« La lutte contre le cancer me tient à cœur »

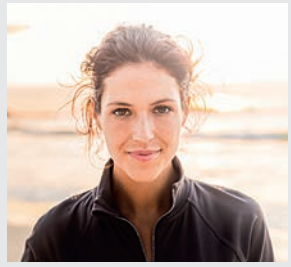

J'ai découvert le Triathlon des Roses en août 2018 sur Facebook. La lutte contre le cancer est une cause qui me tient à cœur. Mon père en est décédé en 2004 et d'autres proches aussi. Je n'ai jamais fait de triathlon de ma vie mais j'adore les défis. En à peine 2 mois, j'ai réussi à mobiliser mon entourage et à collecter 1025 €. Je n'ai pas pu participer le jour J car j'étais bloquée du dos mais j'étais présente car je ne voulais pas manquer cet évènement.

J'ai été vraiment très touchée par le témoignage de l'arbitre du Triathlon qui se battait elle-même contre un cancer du sein. La déception de ne pouvoir participer et ce témoignage m'ont donné encore plus envie de me réinscrire en 2019. L'ironie du sort est que fin novembre 2018, j'apprends que je suis atteinte d'un cancer du sein. Quand je me suis inscrite au Triathlon des Roses, j'ai pensé aux malades évidemment mais jamais que cela puisse m'arriver. Cela a été dur mais j'ai eu de la chance car je vais plutôt bien. Ce cancer ne changera pas ma volonté de me réinscrire cette année mais je le ferais en équipe avec une amie combattante.

Nawel L.

Nous remercions Nawel pour son témoignage. Pour préserver son anonymat, nous avons modifié sa photo.

Autour de vous des personnes souhaitent nous soutenir :

FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER
Reconnue d'utilité publique

BULLETIN DE SOUTIEN PONCTUEL à renvoyer dans l'enveloppe jointe

5654082

☐ **OUI, je soutiens les chercheurs dans leur combat contre le cancer.**

Veuillez trouver ci-joint mon don de :

☐ **30 €** ☐ **50 €** ☐ **80 €**
☐ **100 €** ☐ **150 €** ☐ **autre....** €

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fondation ARC ou sur **www.fondation-arc.org**

De la part de : ☐ Mme ☐ M.
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
_____
Code postal _____
Ville _____
Email _____

La Fondation ARC ou le tiers qu'elle a mandaté collecte et traite vos données pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. Soucieuse du bon respect de vos droits, la Fondation ARC s'engage à ne pas sortir les données hors de l'Union Européenne et à les conserver pendant la durée nécessaire à leur traitement. Les données postales peuvent faire l'objet d'un échange à des tiers. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre ☐.

Pour vous opposer à l'utilisation de vos données ou demander leur rectification, contactez le Service Relation Donateurs au 01 45 59 59 09 ou donateurs@fondation-arc.org. Pour toute demande relative au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, contactez le Délégué à la protection des données personnelles : dpo@fondation-arc.org. Pour nous joindre par courrier : Fondation ARC - 9 rue Guy Môquet - BP 90003 - 94803 Villejuif Cedex.

FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER
Reconnue d'utilité publique

100% Recherche – Fondation ARC pour la recherche sur le cancer – BP 90003 – 94803 Villejuif Cedex – Tél. : 01 45 59 59 09 – www.fondation-arc.org – Directeur de la publication : François Dupré – Comité éditorial : François Dupré, Sylvie Droubay-Luneau, Chantal Le Gouis, Vanessa Honoré – Rédaction : Raphaël Demonchy, Gwendoline de Piedoue, Laurence Meier, Nathalie Courtial, Nicolas Reymes, Vanessa Honoré – Réalisation : Studio Goustard – Crédits photos : iStock - Patrick Desvergnes/ Fondation ARC - ©DR – Commission paritaire : 1019H85509 – Dépôt Légal : mai 2019, ISSN 2426-3753 – Imprimerie : La Galiote-Prenant, 70 à 82 rue Auber - 94400 Vitry-sur-Seine – Tirage : 182 000 exemplaires. Ce numéro du journal 100% recherche est accompagné d'un supplément "Assurance-Vie".

DON en CONFIANCE comitecharte.org

La Fondation ARC ne reçoit aucune subvention publique et dépend à 100 % de votre générosité pour faire progresser la recherche sur le cancer en France.